



## Liminaire CAPA Liste d'aptitude Lundi 6 avril 2020

Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général

Nous nous retrouvons dans cette commission paritaire académique concernant la liste d'aptitude dans des conditions de communication inédites mais nous souhaitons malgré tout ne pas déroger à notre habitude de faire une déclaration liminaire.

L'année 2019-2020 marquera sans nul doute les esprits de chacun pour longtemps. La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent et conduit chacun d'entre nous à donner le meilleur de nous-mêmes pour accompagner, dans des conditions de sécurité sanitaire parfois contestables, les élèves et les parents afin qu'ils puissent garder un lien, même ténu, avec le système scolaire.

Naturellement, les personnels de direction prennent leur part dans cette mobilisation, sans compter leur temps. Ils s'engagent, physiquement, pour accueillir les enfants des personnels soignants, distribuer des équipements, photocopier et envoyer les cours, assurer le lien avec les familles, rassurer enseignants et élèves, former les personnels les moins à l'aise avec l'outil informatique...

C'est normal, penserez-vous peut-être. Effectivement, chacun doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter la continuité pédagogique. Nous assumons ce rôle avec engagement, sens des responsabilités et dévouement.

Mais cette fois-ci encore, nous devons suivre France Info quand ce n'est pas TF1, BFM TV ou Twitter pour connaître la politique du ministère. Nous sommes las de répéter à l'envi qu'il n'est pas normal d'apprendre par les médias ce que doit être notre feuille de route. Tout comme nous regrettons les injonctions contradictoires des collectivités (sur le don des matériels de protection) ou les éventuelles réquisitions d'établissements sans concertation ou information a minima.

Mais cette crise malheureusement intervient après d'autres : Celle de Lubrisol en début d'année, celle des E3C en janvier-février pour les personnels de direction des lycées, celle de la baisse des moyens des DHG en février. Elle est venue alourdir la tâche des équipes de direction « têtes de PIAL ».

Ces crises successives ont engendré chez les personnels de direction fatigue, usure, doutes, perte de sens. Nous n'avons cessé de le dire depuis le mois de septembre. Les personnels de direction ont, plus que jamais, besoin de se savoir reconnus pour leur investissement sans faille.

Mais il ne s'agit pas d'attendre du Ministère de nouvelles paroles de remerciements. Cela fait un certain temps qu'elles ont cessé de produire leur effet placebo. Non, il s'agit de reconnaître par l'évolution de carrière, par les mutations, par le régime indemnitaire que l'on a conscience des efforts constants réalisés par la profession.

Or, le dernier marqueur en date, celui des mutations, vient de confirmer une fois encore que nous ne serions pas entendus par notre hiérarchie. La fin du paritarisme décrété par le gouvernement a conduit à un mouvement des personnels de direction obscur, où tout a été fait pour empêcher les organisations syndicales de jouer un rôle régulateur. Le résultat est là : Le nombre de mutations obtenues a fortement diminué, des postes importants sont restés vacants, privant ainsi les personnels de direction de chaînes complètes pourtant sources de nombreuses mutations ; les règles établies pourtant par le Ministère lui-même n'ont pas été respectées partout, l'équité de traitement a laissé la place dans certaines académies à des chaînes de mutation dont on est en droit de se demander ce qui a prévalu à leur édification. Que dire également de ce report de trois jours des résultats et de ce plantage informatique à 17h00 le soir des résultats ?

L'académie normande n'est pas épargnée : Comment justifier que certains collègues qui ont fait fonction sur des postes en intérim soient confirmés sur leur nouveau poste alors que ceux qui les ont remplacés sur leur ancien poste ne bénéficient pas du même traitement ? Comment expliquer qu'un collègue ou un lycée 4<sup>e</sup> catégorie reste vacant à l'issue de cette première phase de mouvement ? Que dire à nos collègues qui n'ont pas obtenu de mutation sur ces postes alors qu'ils les ont demandés ?

Aujourd'hui, les personnels de direction se sentent bafoués. Certes, la conjoncture actuelle n'est pas propice aux revendications corporatistes. Nous le

savons. Mais faudra-t-il attendre une crise éducative mondiale pour qu'enfin l'éducation et les personnels qui en constituent la force vive soient reconnus à leur véritable valeur et en soient remerciés ? Le lapsus de la porte-parole du gouvernement la semaine dernière serait risible s'il ne reflétait pas la pensée profonde d'une large partie de la société.

Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire général, à l'heure où vous nous réunissez pour nous présenter la situation sur les listes d'aptitude, le SNPDEN-UNSA souhaite attirer votre attention sur le malaise des personnels de direction et la nécessité impérieuse pour Monsieur le ministre d'apporter des réponses concrètes et rapides aux attentes légitimes formulées par un corps dévoué mais meurtri.

Nous restons bien évidemment mobilisés face à la crise et nous avons une pensée chaleureuse pour l'ensemble des personnels, familles et élèves touchés personnellement par la pandémie ainsi que pour tous les personnels fonction publique et secteurs privés à l'œuvre pour accompagner la population dans tous les actes du quotidien. Enfin, un grand merci à tous les personnels soignants qui font l'honneur de notre service public.

Le SNPDEN UNSA vous remercie de l'attention portée à cette liminaire.